

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 23 mars 2021 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **ÉPINAY SUR SEINE (93)**

4 rue de la Concorde

Cadastré section AK n° 15, lieudit « 4 rue de la Concorde » pour 3a 18ca

LOT NUMÉRO UN (1) : **UN PAVILLON D'HABITATION** élevé sur sous-sol et cave, auxquels on accède par un escalier intérieur, comprenant selon procès-verbal de description dressé par Me GARRIGUE, Huissier de Justice à ROSNY-SOUS-BOIS (93), en date du 19 octobre 2017 :

- au rez-de-chaussée : entrée - couloir, chambre, pièce accueillant la montée d'escalier, salle de douche avec WC, WC séparés, salle de bains, cuisine ouverte.
- à l'étage : pièce sous les toits, deux chambres, pièce en enfilade avec l'une des chambres.
- au sous-sol : garage, pièce attenante à usage de chambre, salle de douche attenante à la chambre, CAVE au fond du GARAGE Cour à l'arrière

Selon même PV, les lieux sont occupés par la propriétaire

Le tout d'une superficie privative de **79,28 M²**

Cette vente a lieu à la requête de la SELARL MJ & ASSOCIES, (anciennement SCP VERONIQUE THIEBAUT), Mandataire Judiciaire, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique au capital de 32.928,99 €, immatriculée sous le n° 419 349 030 RCS DIJON, ayant son siège social 5 rue du Docteur Chaussier (21000) DIJON, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, agissant en qualité de liquidateur de la liquidation judiciaire de la société « ACIERIES DU VAL DE SAONE », connue sous l'enseigne « ACIERIE FONDERIE » au capital de 80.000 €, immatriculée sous le n° 384 113 106 au RCS de DIJON, dont le siège social est 5 route de Labergement (12130) AUXONNE, ayant pour Avocat Maître Nathalie GARLIN, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 100.000 € (CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 10.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à DRANCY, le 26 janvier 2021, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nathalie GARLIN

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Nathalie GARLIN, Membre Associé de la **SCPA ROULETTE-GARLIN-BOUST-MAHI**, Avocat, 9 rue Roger Salengro (93) DRANCY, TEL. 01.48.30.31.31, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 17/14414) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le jeudi 18 mars 2021 de 15h30 à 16h00